

ARTS & SPORTS A VILLEBON
Place du 8 Mai 1945
91140 Villebon sur Yvette
01 60 10 48 58
www.asv.asso.fr

Saison 2022 / 2023

DEMANDE D'INSCRIPTION (*)



CARTONNAGE – Atelier Libre Expérimentés

Date d'inscription :

Nom : Prénom : Né(e) le : M / F (**)

Adresse :

Code Postal : Ville :

 Domicile : Travail : Mobile :

(**) Masculin/Féminin - Rayer la mention inutile

(*) : L'inscription n'est définitive qu'après l'accord du responsable d'activité, le règlement total de l'adhésion et de la cotisation.

Jour Activité	Horaire	Durée	Lieu
Vendredi	14h00 – 16h00	2h00	ATELIER DES ARTS

Cours selon le calendrier joint.

Droit à l'image : Je refuse que les photos prises lors de l'exercice de cette activité soient utilisées sur le site Internet ou dans les documents de l'ASV destinés au public (si vous ne cochez pas cette case, nous considérons que vous acceptez d'y figurer).

Validation :
Date :
N° carte :

SIGNATURE :

A REGLER	Règlement :
Adhésion annuelle ASV :.....	18 €
Cotisation annuelle activité :	48 €
Supplément hors Villebon :	18 €
TOTAL :	€
	Règlement en 4 chèques : Le 1 ^{er} chèque = 12 € + 18 € d'adhésion total 30 €. Le 2 ^{ème} chèque 12 €, 3 ^{ème} chèque 12 € et 4 ^{ème} chèque 12€.

Quota minimum des inscrits : 5 élèves

RESPONSABLE : Alain Decooldt -  01 60 14 83 18 / 06 42 14 96 28
ATELIER DES ARTS ASV -  01 60 14 65 41 - asvatelierdesarts@orange.fr

Reprise des cours : Vendredi 30 Septembre 2022

Informatique et libertés : Le droit d'accès et de rectification des données vous concernant dans notre fichier informatisé (déclaré auprès de la CNIL) peut s'exercer auprès du secrétariat. Ces données sont réservées à l'usage exclusif de la gestion de l'ASV.